

Mardi 9 janvier 2024, Angers,

Conseil syndical académique du SNES-FSU de Nantes

5 **Contexte général**

La fin 2023 a été marquée par une COP 28, aussi décevante que prévu malgré la 2ème année la plus chaude jamais enregistrée. De nombreuses portions de notre territoire n'ont d'ailleurs pas été épargnées en cette fin d'année par des événements climatiques. Après Dubaï, vivement la prochaine COP 29 de nouveau dans un pays exportateur de pétrole à Bakou...

10 L'année 2024 commence par un contexte international toujours aussi difficile qu'il s'agisse des combats en Ukraine ou dans la bande de Gaza. Elle sera marquée par des scrutins électoraux en Russie, en Inde, dans l'Union Européenne et aux États-Unis.

Sur le plan de la politique intérieure, la fin d'année a été marquée par l'ignominieuse loi immigration, loi de la honte, ne laissant aucun doute sur la proximité idéologique du pouvoir avec l'extrême-droite à laquelle il n'aura jamais fait barrage, contrairement à ses prétentions lors de l'élection. Emmanuel Macron croyant sortir de cette mauvaise passe par une nouvelle diversion s'est enfermé, sous couvert de respect de la présomption d'innocence, dans des propos de soutien à Gérard Depardieu totalement déplacés et contradictoire avec ses affichages en matière de lutte contre les VSS, soi-disant grande cause de son quinquennat. Lors de ses vœux, il s'est de nouveau adonné à la provocation, prétendant que la page des retraites était tournée et parlant de l'inflation au passé. Il s'est de nouveau permis, sur l'éducation, de manquer de respect à nos métiers en prétendant "restaurer l'autorité du professeur" et ayant recours à un vocabulaire belliciste pour évoquer " le réarmement civique de la jeunesse ".

25 **Fonction publique**

Après des années de décrochage du pouvoir d'achat et dans un contexte d'inflation toujours importante, a fortiori sur le plan énergétique, +5 points d'indice au 1^{er} Janvier ne sauraient évidemment suffire. Le ministre de l'action et des comptes publics se targue de ces 300€ annuel bruts...

30 Les inégalités perdurent pourtant : la récente période de demande du Forfait Mobilités Durables en atteste puisque sa fourchette va de 100 à 300 € pour les agents publics quand, dans le privé, il peut aller jusqu'à 800€.

Éducation nationale

35 On constate une hausse des violences avec un ministre qui ne nous protège pas que ce soit face à certaines associations de parents invasives et rétrogrades ou face à des situations de bâti scolaire insalubre... L'employeur doit garantir notre sécurité, ce qu'il ne fait pas.

Nos professions n'attirent toujours pas, comme en attestent des concours qui, malgré une période d'inscription allongée, ne font pas le plein. Une incertitude profonde pèse encore sur le projet de réforme des concours et leur positionnement.

40 Par ailleurs, les exemples de supports d'enseignement non-pourvus depuis la rentrée de septembre sont nombreux.

Les conseils départementaux et le conseil régional ont certes perdu beaucoup des subventions de l'État mais il est de leur responsabilité politique de financer les travaux pour les locaux et pour le matériel, notamment informatique et de s'assurer d'avoir des personnels techniques formés, correctement rémunérés et sans malveillance managériale.

45 Au collège, "Le choc des savoirs" dont « la nouvelle Sixième » à la rentrée 2023 n'était qu'une amorce, est un véritable tsunami. Son projet, inspiré des idées de collège modulaire d'un syndicat minoritaire, envisage des groupes de niveaux sur tout le volume horaire de français et de mathématiques (en 6^o et 5^o dès la rentrée 2024 ; en 4^o et 3^o à la rentrée 2025), la

55 multiplication des évaluations standardisées (véritables outils de pilotage et de management) et la caporalisation des pratiques pédagogiques, la révision de l'ensemble des programmes du cycle 4 à la rentrée 2026 (qui rappelle la douloureuse charge de travail imposée lors de la réforme Collège 2016 à tous les niveaux et toutes les disciplines en même temps), des «parcours particuliers» pour les élèves les plus en difficulté (avec encore davantage d'heures de français et mathématiques - mais la suppression de la LV2 ? - histoire de frôler l'overdose et d'être encore plus stigmatisés.es), un DNB qui ferait barrage pour accéder aux lycées (avec une classe « prépa-lycée » pour les élèves n'ayant pas obtenu le brevet) - ce qui revient à fermer l'accès aux lycées à un nombre croissant d'enfants des classes populaires, à rebours du processus centenaire de démocratisation du second degré -, la relance des redoublements ...

60 Alors qu'aucun bilan objectif n'a été tiré de la nouvelle organisation de la classe de 6° et des groupes de soutien / approfondissement imposés en français et mathématiques, aux dépens de la technologie, le MEN décide de la généraliser comme si c'était une réussite nonobstant les témoignages des acteurs de terrain qui déplorent une désorganisation accrue et inefficace, des emplois du temps dégradés, un manque de cohérence avec l'enseignement mené en classe entière...

70 Après l'éclatement du groupe classe au lycée, cette nouvelle réforme du collège prend le même chemin en généralisant les groupes de niveaux en mathématiques et en français : c'est une véritable perte de sens pour les enseignant.es de ces disciplines dont certain.es songent déjà à démissionner. Les enseignant.es doivent rester concepteurs et conceptrices de leur métier et non devenir de simples exécutant.es au service de prétendues « bonnes pratiques ». Pour les élèves, la perte de repères, l'altération de la confiance en soi (pour les élèves les plus faibles) ou la pression permanente, source de tension, d'anxiété et d'esprit de compétition (pour les meilleur.es élèves) vont indubitablement entraîner une souffrance accrue. C'est aussi une école du tri social qui se dessine, à l'encontre des conclusions de toutes les études nationales et internationales de ces dernières années.

80 En outre, les récentes annonces sur l'accueil des élèves en établissements REP / REP+ de 8h à 18h, revenant à généraliser une expérimentation dont, encore une fois, aucun bilan n'a été tiré, sont révélatrices du projet idéologique réservé à ces élèves : l'école détournée comme lieu de rétention d'une jeunesse potentiellement dangereuse, et stigmatisant ainsi toujours plus les enfants des milieux populaires.

85 Le conseil syndical académique du SNES – FSU de Nantes réaffirme que le collège doit être le lieu commun de réussite scolaire de tou.tes les élèves qui y apprennent à vivre ensemble. La mixité sociale et scolaire doit donc être instamment recherchée, à rebours de ce qui se fait en ce moment en faveur de l'enseignement privé. Il s'oppose fermement au projet de G. Attal introduisant des groupes de niveaux, véritables instruments de tri scolaire et social. Il demande la réintégration de l'heure de Technologie dans les enseignements de 6è. Par ailleurs, Pap N'Diaye s'était engagé auprès des professeur.es de technologie pour une formation diplômante afin d'accroître leurs compétences disciplinaires. Aucune formation n'a été proposée à ce jour.

95 Enfin, le conseil syndical académique de Nantes s'oppose à la transformation du DNB en examen de passage pour entrer aux lycées, la « prépa-lycée » n'offrant par ailleurs aucune garantie pour les élèves de poursuivre leurs études en lycée général, technologique ou professionnel. Dans le cas d'un DNB qui ferait barrage, le risque est grand d'accroître la pression des élèves et de leurs parents sur l'évaluation en classe de 3°.

100 Pour pallier les difficultés de certain.es élèves et permettre la réussite de tou.tes, les solutions proposées par le SNES-FSU et que nous rappelons, sont simples à mettre en place si on veut

s'en donner les moyens : diminuer de manière très significative les effectifs par classe pour permettre que l'École inclusive soit effective et non plus un simple affichage, construire des programmes cohérents entre eux sans être pléthoriques, permettre des temps réguliers de travail en petits groupes afin que l'aide puisse être apportée en classe pour tou.tes les élèves et assurer plus d'heures de cours pour les élèves qui en ont besoin.

En attendant, des fonds sont massivement dédiés à l'expérimentation "tenue scolaire", à des campagnes publicitaires hallucinantes où on décide d'être prof comme on choisit une baguette, au SNU...

A l'heure où les DHG vont faire l'objet d'échanges et de construction dans les établissements, à la lumière de toutes ces menaces, il faudra se montrer extrêmement vigilant.es et combatif.ves (contre-propositions de TRMD, motions, etc...).

En lycée, le SNES-FSU dénonce la « reconquête du mois de juin » qui ne consiste qu'à proposer des stages en entreprise, occupationnels et en concurrence avec les élèves de lycée professionnel. Par ailleurs, il réaffirme son refus du SNU qui renforce les inégalités sociales, cherche à embrigader la jeunesse et retire du temps d'enseignement aux élèves.

En juin 2023, Pap N'Diaye avait consenti à « fluidifier les déroulements de carrière », par des « promotions facilitées à la hors-classe et classe exceptionnelle ». Ainsi était supprimée la distinction entre les deux voies d'accès à la classe EX, dites "viviers 1 et 2", à partir de la campagne 2024. Faisant fi des engagements pris par son prédécesseur, l'actuel ministre, contre l'avis unanime des représentants des personnels, supprime le barème au profit d'un choix discrétionnaire par le chef d'établissement et l'IPR qui formuleraient donc un avis « Très favorable », « Favorable » ou « Défavorable » au vu des dossiers des collègues promouvables. Sur la base de ces avis, le recteur (ou le Ministre pour les agrégé.es) sélectionnerait les dossiers qu'il retient pour établir le tableau de promotion. A ce jour, aucune précision concernant les critères sur lesquels se basent ces évaluations et cette sélection, pour lesquelles aucune contestation n'est prévue.

Le Conseil syndical académique réuni ce jour à Angers exige que le ministre G. Attal respecte les promesses de son prédécesseur en permettant que la classe exceptionnelle soit un débouché de carrière pour toutes et tous, sur des bases légitimes et transparentes, au lieu de la considérer comme une récompense pour les seul.es collègues que l'administration reconnaîtrait comme méritant.es.

L'actualité peu réjouissante dans l'EN ne doit pas faire oublier quelques victoires récentes qui sont autant de leviers sur lesquels appuyer nos victoires futures : prise en compte partielle de l'ancienne allocation IUFM pour la retraite, avis négatif sur le passage au PAS, prime REP/REP+ rétroactive pour les AESH et les AED...



ACTION :

- Même si cette année semble marquée par un recul sur l'idée d'imposer les formations hors face à face élèves, nous ne devons pas baisser la garde mais au contraire poursuivre l'action avec notamment cette lettre pétition <https://www.snes.edu/article/formation-continue-hors-du-temps-de-service-une-lettre-petition-a-adresser-au-recteur/>

- Le SNES-FSU doit continuer d'informer ses syndiqué.es sur la casse de la filière professionnelle, dramatique pour les

élèves et les personnels.

Le Conseil Syndical réuni ce jour appelle à participer :

~~— au rassemblement ce mercredi 10 janvier à 16h devant la DSDEN du Maine-et-Loire en soutien à notre collègue injustement intimidée pour le seul fait d'avoir, lors de l'action du 3/10, répondu aux questions d'une journaliste sur les conditions de travail des AESH. (information de dernière minute : « ce rassemblement est annulé, car grâce à l'intervention de nos représentants, la menace de sanction envers la collègue AESH a été levée par l'administration »)~~

- aux rassemblements contre les VSS devant toutes les préfectures ou les palais de Justice de France le Jeudi 11 janvier 2024. Voir document joint : https://webmail.snes.edu/?_task=mail&_frame=1&_mbox=INBOX&_uid=171880&_part=2&_action=get&_extwin=1

- à la manifestation nationale CPGE le 15 janvier 2024

- à l'appel intersyndical large (CFDT, CGT, FSU, UNSA, Solidaires, syndicat de la magistrature et SAF) à manifester les 14 et 21 janvier contre l'ignoble loi immigration.

- à l'appel intersyndical FSU-CGT-FO-SUD au 1^{er} février: pour la construction d'un mouvement massif afin qu'il puisse être reconduit : salaires, suppressions de postes...
<https://nuage.snes.edu/s/Axo8pLDQwYZczx4?dir=undefined&openfile=1407779>

- aux rassemblements pour le cessez-le-feu au Proche-Orient

- à la préparation, à l'expression par le vote sur les rapports d'activité et financier et participation à notre congrès académique à Angers les 19 et 20 février 2024.

Texte voté à l'unanimité – 26 votant.es